

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 129 (2003)  
**Heft:** 11: Champs de reflexion

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 4<sup>e</sup> Prix international d'architecture pour les concepts innovants d'aménagement intérieur – Visions for Offices, Hotels and Shops

### contractworld.award 2004

Le prix contractworld.award est décerné à des travaux d'excellence dans le domaine de l'aménagement de futurs univers de bureaux, hôtels créatifs, concepts de boutiques convaincants et stands de salons novateurs.

Les participants doivent présenter des concepts d'aménagement intérieur réalisés après 31.12.2000.

**Composition du jury :** Yasmine Mahmoudieh, Berlin/Londres/Barcelone  
Georg Gewers, Berlin  
Prof. Gustav Peichl, Vienne  
Amandus Sattler, Munich

**En partenariat avec :** Association des architectes allemands (BDA)  
Association des architectes d'intérieur allemands (BDIA)  
Association allemande des maîtres d'œuvre (BDB)  
Association des architectes indépendants (VFA)  
Chambre fédérale des architectes, Vienne  
Association autrichienne des architectes d'intérieur (BÖIA)  
Association suisse des ingénieurs et architectes (SIA)  
Association suisse des architectes d'intérieur (VSI/ASA)

**Organisateur :** Deutsche Messe AG, Hanovre

**Date limite de remise :** 23 juin 2003

**Dotation :** 50 000 euros au total

**Remise des prix :** le 17 janvier 2004 à l'occasion de DOMOTEX 2004, Salon mondial du tapis et des revêtements de sols

Les travaux primés seront publiés sous diverses formes et réunis dans une documentation.

#### Information sur les conditions de participation au :

+49 (0) 711-7591463  
E-mail : [amartens@ait-online.de](mailto:amartens@ait-online.de)  
ou à télécharger directement sur le site  
[www.contractworld.com](http://www.contractworld.com)

DOMOTEX  
HANNOVER  
17-20.1.2004

com

contractworld

Visions for  
Offices, Hotels  
and Shops

### CONTRACTWORLD.AWARD 2004

*Pour la quatrième fois, la Foire de Hannovre (Deutsche Messe Hannover) lance son prix international de la conception d'espaces novateurs.*

Sous la devise « Visions for Offices, Hotels and Shops », le prix « contractworld.award 2004 » distinguera des projets sortant de l'ordinaire en matière d'espaces professionnels visionnaires, de lieux d'hébergement créatifs, d'aménagements commerciaux séduisants et de stands d'exposition inspirés. Si le traitement des sols est appelé à jouer un rôle central dans l'évaluation des projets, la conception globale des espaces n'est pas en reste, soit l'effet unitaire produit par le parti architectural et technique, le mobilier, l'éclairage ainsi que les sols, parois et plafonds.

Le concours porte sur des aménagements intérieurs achevés après le 31 décembre 2000 et la participation est ouverte aux architectes, architectes d'intérieur et designers en leur qualité d'auteurs des projets présentés. Les dossiers doivent parvenir aux organisateurs d'ici au 23 juin 2003 au plus tard. Les travaux seront soumis au verdict d'un jury international et la dotation totale du prix s'élève à 50 000 euros. La sia apporte sa caution intellectuelle à cette démarche et tient les conditions de participation à la disposition des concurrents intéressés. Les documents (seulement en allemand ou en anglais) peuvent être demandés auprès du secrétariat général de la sia à Zurich, par [info@sia.ch](mailto:info@sia.ch) ou par téléphone au 01/283 15 15.

Service de presse sia

## Commune de Bussigny-près-Lausanne

# Concours de projets d'urbanisme en procédure ouverte

## Extension de la localité de Bussigny, secteur ouest, sur 36 hectares

### Organisateur:

Commune de Bussigny-près-Lausanne  
Direction des travaux  
Rue Saint-Germain 1  
1030 Bussigny-près-Lausanne  
Tél. 0041 21 706 11 80  
Fax 0041 21 706 11 89

### Objet du concours:

L'objectif de ce concours d'urbanisme vise à organiser et maîtriser le développement du secteur de Bussigny-Ouest en s'appuyant sur les potentialités du lieu. Il s'agit de créer un « morceau de ville » pour 2000 habitants environ et de façonner l'image urbaine de ce secteur pour les trente prochaines années. Les enjeux sont multiples:  
- mettre en valeur les caractéristiques paysagères;  
- concevoir « une urbanité » et un cadre de vie optimum pour la population;  
- étudier des espaces de qualité pour l'habitation, entendu dans un sens générique – de l'espace public à l'espace privé;  
- rechercher les solutions typologiques pour des habitations de qualité, qu'elles soient collectives ou individuelles.

### Genre de procédure:

Il s'agit d'un concours d'urbanisme, précisément un concours de projet à un degré, en procédure ouverte, conforme au règlement SIA 142, édition 1998.

### Conditions de participation:

Le concours est ouvert à tous les architectes et urbanistes établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, pour autant qu'ils remplissent l'une des deux conditions suivantes:

- être porteurs soit du diplôme d'architecte ou d'urbaniste d'une des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne ou de Zurich (EPFL ou EPFZ), de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (EAUG ou IAUG), ou d'être titulaires d'un diplôme étranger reconnu équivalent;
- être inscrits au Registre suisse A ou B des architectes ou des aménagistes ou à un registre étranger reconnu équivalent.

Ces conditions doivent être remplies au moment de l'inscription.

### Prix:

Le jury dispose d'une somme globale de CHF 200 000.- TTC pour l'attribution de 4 à 8 prix et mentions éventuelles.

### Attribution et ampleur du mandat:

Le maître de l'ouvrage s'engage à confier le mandat d'architecte ou d'urbaniste pour la poursuite de l'étude et la réalisation du Plan partiel d'affectation (PPA), ainsi que l'avant-projet des espaces publics, à l'auteur du projet recommandé par le jury, conformément au 5<sup>e</sup> alinéa du préambule du règlement SIA 142. Les modalités de ce mandat seront à préciser dans le cadre d'un contrat.

### Critères d'appréciation:

Les projets seront examinés et appréciés en fonction des qualités que les propositions exprimeront dans les aspects suivants:

- réponse urbaine dans le contexte général de Bussigny;
- qualités urbaines et paysagères;
- rapport des espaces et des volumes avec l'environnement construit et naturel;
- qualité des parcours, des circulations, des dessertes et des transports;
- qualité de l'habitat et de ses prolongements;
- possibilité et liberté de fractionnement.

L'ensemble de ces critères sera apprécié en fonction de leurs adéquations au développement durable. Cette énumération d'aspects ne comporte aucune connotation hiérarchique.

### Membres du jury:

Président: Patrick DEVANTHÉRY, architecte, Genève

Membres: Jacques BARRAUD, représentant des propriétaires

Yves BLANC, architecte-urbaniste, Lausanne

Damien GUELAT, Direction des travaux, Bussigny

Anne LACATON, architecte, Paris

Jacques LOUP, représentant des propriétaires

Luca MERLINI, architecte, Lausanne

Frank MÉTRAILLER, représentant des propriétaires

Jean-Lou RIVIER, architecte, Lausanne

Christian SÉCHAUD, représentant des propriétaires

Doris WAECHTLI, architecte, Lausanne

Michel WEHRLI, syndic de Bussigny

Dominique ZANGHI, architecte, Service de l'aménagement du territoire

Cédric COTTIER, architecte, Lausanne

Claude DEMAUREX, représentant des propriétaires

M. Ivo FREI, architecte, Lausanne

Pierre-André PERRET, représentant des propriétaires

Christine THIBAUD-ZINGG, architecte, Chavornay/Yverdon-les-Bains

Georges ZÜND, municipal des travaux, des transports et des services industriels, Bussigny

### Calendrier:

Ouverture des inscriptions 27 mai 2003

Envoy des documents aux concurrents dès le 28 mai 2003

Délai pour les inscriptions 25 juin 2003

Retrait des maquettes dès le 30 juin 2003

Délai pour l'envoi des questions 4 juillet 2003

Réponses aux questions  
Remise des projets  
Remise des maquettes  
Jugement, publication des résultats  
Exposition publique des projets

dès le 18 juillet 2003  
8 octobre 2003  
22 octobre 2003  
novembre 2003  
décembre 2003

**Consultation des documents:**

Le règlement-programme peut être consulté sur le site de la commune de Bussigny: [www.bussigny.ch](http://www.bussigny.ch) rubrique «news».

Le règlement-programme, ainsi que l'ensemble des documents remis aux participants sont consultables à l'adresse suivante:

Direction des travaux  
Rue Saint-Germain 1  
1030 Bussigny-près-Lausanne  
Tél. 0041 21 706 11 80  
Fax 0041 21 706 11 89

du lundi au jeudi  
de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30  
et le vendredi  
de 8h à 11h30

**Modalités d'inscriptions:**

Les professionnels désirant participer au concours peuvent obtenir auprès du secrétariat du concours, sur simple demande écrite ou orale, une formule d'inscription, accompagnée d'un bulletin pour le versement de la finance d'inscription, qu'ils lui renverront, dûment remplie, dans le délai du mercredi 25 juin 2003, le timbre postal faisant foi. L'inscription sera accompagnée de toutes les pièces prouvant le respect des conditions de participation par l'architecte, respectivement par l'urbaniste, du groupe inscrit, à savoir: lieu d'établissement, diplôme ou inscription au registre professionnel, équivalence et inscription au registre du commerce si nécessaire, etc. Sera joint à la formule d'inscription le récépissé du paiement de la finance d'inscription de CHF 200.– TTC par versement à l'adresse du maître de l'ouvrage sur le compte CCP 10-7969-2, avec la mention «Bussigny-Ouest concours d'urbanisme». Ce montant sera remboursé aux auteurs des projets admis au jugement.

Il est à noter que le délai d'inscription est un délai d'ordre au-delà duquel les inscriptions ne pourront être enregistrées que moyennant un versement supplémentaire non remboursable de CHF 300.– TTC destiné à couvrir la plus-value de la production à l'unité du fond de maquette. **Dans ce cas, le délai de remise du fond de maquette sera de un mois compté depuis la date d'inscription.**

Les documents seront remis aux concurrents inscrits sous forme de fichiers informatiques regroupés sur un CD-ROM compatible MAC et PC. Sur demande expressément formulée lors de l'inscription, les fichiers informatiques seront remplacés par des plans sur support papier.

Les documents de base du concours seront envoyés, aux architectes et urbanistes inscrits, dès le 28 mai 2003. Les maquettes et cartables pourront être retirés, à l'adresse figurant sur les bons de retrait remis, depuis le 30 juin 2003.

La Municipalité



ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

The EPFL plans a substantial strengthening of its School of Architecture, Civil and Environmental Engineering.

As part of this broad program, we anticipate a Professor position in the field of timber construction. We are seeking a highly qualified person with an interdisciplinary vision and an outstanding record of professional scientific accomplishments. The selected candidate will have the possibility to maintain an external office and develop a professional activity outside the campus.

The appointee should have acknowledged skills in designing and completing bold and innovative architectural and structural timber works, as well as an ability to convey the lessons drawn from his/her professional activity to undergraduate and graduate students in both civil engineering and architecture.

## Faculty Position in Timber Construction

at the Swiss Federal Institute of Technology Lausanne (EPFL)

We offer internationally competitive salaries and benefits.

Applications with curriculum vitae, publications list, concise statement of research and teaching interests as well as the names and addresses (including e-mail) of at least five references should be sent by **September, 2003** to

**Professor Laurent Vulliet, Dean  
School of Architecture  
Civil and Environmental Engineering  
EPFL  
CH-1015 Lausanne, Switzerland**

For additional information on the EPFL, please consult: <http://www.epfl.ch> or <http://enac.epfl.ch>

The EPFL is an equal opportunity employer.

# CONCOURS

TRACÉS  
N°  
Page

## Conditions d'admission (Composition du jury - professionnels)

### Sujet

Cl : concours d'idées - CP : concours de projet  
PO : procédure ouverte - PQ : préqualification  
OH : offre d'horaires  
MEP : manuel d'études parallèles

### Organisateur et renseignements

Le Nouveau Prieuré, concours d'architecture:  
3, chemin du Pré-du-Couvent  
CH - 1224 Chêne-Bougeries  
bcas@bcas.ch

**Réalisation d'un centre de vie comprenant Enns, foyer pour personnes handicapées, crèche et logements pour étudiants et personnes âgées (CP, PQ) - nouveau**

Commune de Toffen (BE)  
Bahnhofstrasse 1  
CH - 3125 Toffen  
Tél. 031 818 57 57  
Fax 031 819 35 08  
info@toffen.ch  
<www.toffen.ch>

**Construction de l'école et des installations sportives de Konzilivog à Toffen (Cl-CP, PQ) - nouveau**

Fondation HBM Camille Martin, M. Hervé Basset  
23 bis, rue Gourgas, CP 32  
CH - 1211 Genève 8  
Tél. 022 328 12 24  
Fax 022 781 24 20.  
info@sfidp.ge.ch  
<www.bussigny.ch>

**Rénovation (en relocalise, salles d'eau, cuisines, conduites sanitaires, d'un groupe d'immeubles de type HBM construit dans les années 60 (MEP, PQ) - nouveau**

Commune de Bussigny-près-Lausanne  
Direction des travaux  
rue Saint-Germain 1,  
CH - 1030 Bussigny-près-Lausanne  
Tél. +41 21 706 11 80  
Fax +41 21 706 11 89  
<www.bussigny.ch>

**Extension de la localité de Bussigny, secteur ouest sur 36 hectares (Cl, PQ) - nouveau**

Etat de Neuchâtel  
p/a TSCHUMI + BENOIT SA  
Rue de l'Allée 11  
Case postale 7019  
CH - 2500 Biel/Neuchâtel  
tschumi.benoit@bluewin.ch  
<www.men.ch/menu.htm>

20 juin 2003  
à  
17h00

5 août 2003  
(20 juin 2003)

Architectes établis dans le canton de Genève, inscrits au REG A ou B ou sur le tableau des mandataires professionnels qualifiés du DAEL (CP, PQ) - nouveau

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC/WTO, titulaires d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au REG A ou B  
(Patrick Devanthéry, Yves Blanc, Anne Lacaton, Luca Merlini, Jean-Lou Rivier, Doris Waechli, Dominique Zanghi)

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC/WTO, titulaires d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au REG A ou B  
(Patrick Devanthéry, Philippe Donner, Jacques Hainard, Elie Hertz, Christian Kerez, Maria Zurbuchen-Henz)

23 juin 2003  
à 14h.00

8 octobre 2003  
(25 juin 2003)

Architectes et ingénieurs spécialisés établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC/WTO, inscrits au REG (Cl-CP, PQ) - nouveau

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC/WTO, titulaires d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au REG A ou B  
(Patrick Devanthéry, Yves Blanc, Anne Lacaton, Luca Merlini, Jean-Lou Rivier, Doris Waechli, Dominique Zanghi)

27 juin 2003

11/03  
p. 36

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC/WTO, titulaires d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au REG A ou B  
(Patrick Devanthéry, Yves Blanc, Anne Lacaton, Luca Merlini, Jean-Lou Rivier, Doris Waechli, Dominique Zanghi)

Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC/WTO, titulaires d'un diplôme EPF, IAUG, AAM, HES ou inscrits au REG A ou B  
(Patrick Devanthéry, Philippe Donner, Jacques Hainard, Elie Hertz, Christian Kerez, Maria Zurbuchen-Henz)

# IEC

## De l'idée d'investir jusqu'au décompte final Nos prestations :

- Estimation sommaire et détaillée
- Devis général par CFE et CFC
- Contrôle des coûts par CFE ou CFC

Méthodologie éprouvée et reconnue par application des normes SIA & CRB

IEC Institut pour l'Economie de la Construction SA  
Rue du Simplon 34 - CP 893  
CH - 1001 Lausanne  
Tél. 021 617 64 44 - Fax 021 617 64 66  
E-mail: info@iecweb.ch

